



1^{ÈRE} ÉDITION DU SALON SÉRÉNITÉ : LE SALON DES RÉPONSES AUX ACCIDENTS DE LA VIE

organisé par DM Organisation en partenariat
avec la FNATH (Association des Accidentés de la Vie)
Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre 2010

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010,

le Double Mixte de Lyon-Villeurbanne accueille la 1^{ère} édition du Salon Sérénité.

Cette manifestation regroupera les acteurs de secteurs tels que la santé au travail, les accidents domestiques, la réinsertion professionnelle, l'aide à la personne, l'aménagement du lieu de vie, le matériel, les services...

Au cœur des préoccupations sociétales contemporaines, le salon Sérénité se déroule sous le haut patronage de Monsieur le Premier Ministre François Fillon, de Monsieur Bernard Accoyer, Député Maire d'Annecy le Vieux, Président de l'Assemblée Nationale, de Monsieur Eric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et de Madame Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des Aînées.

Le salon Sérénité a pour ambition de devenir **un rendez-vous annuel incontournable pour les victimes d'un accident de la vie**, leurs proches et tous ceux qui se sentent concernés par ces questions.

L'exposition, animée de conférences, sera également l'occasion de décerner les **Trophées Sérénité** au cours d'une cérémonie de remise exceptionnelle le vendredi 15 octobre à 18h.

Sérénité attend, pour cette 1^{ère} édition, près de **40 exposants** et **10.000 visiteurs**.

LA RAISON D'ÊTRE DU SALON

L'objectif du salon est d'être **une source d'informations et de réponses** pour les victimes d'un accident de la vie et leurs familles, mais aussi pour tous ceux qui se sont engagés et se sont intéressés à ces questions. La thématique des accidents de la vie concerne en France un très grand nombre de personnes. Sous ces mots, on trouve tous les accidents de la vie courante, les accidents de la route, mais aussi les accidents médicaux ou les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Pour les seuls accidents de la vie courante, on compte quelque **8 millions de victimes par an** dont 400 000 personnes garderont de lourdes séquelles. Contrairement à ce que l'on croit, les accidents de la vie courante sont beaucoup plus nombreux que les accidents de la route.

L'ensemble de la population est exposée aux accidents domestiques (ingestion de produits toxiques, brûlure, chute...), de jardinage ou accidents de la route. Parce que ce sont des populations plus fragiles, les jeunes enfants et les seniors sont particulièrement concernés par les solutions présentées dans les espaces consacrés aux services, à l'aménagement du lieu de vie ou encore aux loisirs.

L'exposition et les conférences du salon Sérénité viennent donc **informer, prévenir et accompagner le public** sur le registre difficile des accidents de la vie, leurs conséquences et les solutions disponibles.

UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ SUR 3 JOURS

Sérénité réunit **entreprises, collectivités locales, associations, agences gouvernementales...** présentes pour partager leur savoir-faire dans les **3 étapes clés** d'un accident de la vie :

- prévention,
- action curative,
- gestion de l'après.

Le salon développe une approche visiteurs innovante basée sur le conseil : les exposants apportent une multitude de solutions auprès des personnes touchées par un accident de la vie.

UNE COPRODUCTION DM ORGANISATION / FNATH

Le salon Sérénité est né d'un partenariat entre **DM Organisation** (société d'organisation d'événement du Double Mixte) et la **FNATH**, association des accidentés de la vie.

Créée en 1921, la FNATH compte aujourd'hui près de 200.000 adhérents. Elle apporte des solutions individualisées à 40.000 familles et contribue également à défendre de grands dossiers collectifs comme la prévention des cancers professionnels, la réinsertion professionnelle ou l'indemnisation des victimes. Elle s'appuie sur un réseau de plus 20.000 bénévoles qui assurent sur le terrain l'accueil des personnes accidentées, l'animation des sections locales et le déroulement des actions.

La FNATH est à l'origine de la 1ère édition du salon Sérénité, qui se donne pour ambition d'être une vitrine, unique en France, sur les questions d'accidents domestiques, de santé au travail ou encore d'aménagement du lieu de vie.

www.fnath.org

LES TEMPS FORTS DE LA MANIFESTATION

→ Les trophées Sérénité - vendredi 15 octobre - 18h / 19h

En partenariat avec le Progrès
Lors de la 1^{ère} journée du salon, une remise officielle des Trophées est organisée afin de récompenser des actions exemplaires dans les domaines du social et du handicap. Débutant à 18h, au cœur du salon, elle sera suivie d'un cocktail réunissant lauréats, entreprises partenaires et participants.

Les 6 **trophées** qui seront remis :

- Trophée de l'aménagement du lieu de vie
- Trophée du partenariat exemplaire
- Trophée de la recherche technologique
- Trophée de l'implication citoyenne
- Trophée de l'engagement dans l'entreprise
- Coup de cœur du jury

→ Les conférences grand public - vendredi 15 et samedi 16 de 10h à 18h

Une série de **conférences animées** par des experts reconnus, sur des thématiques de l'univers du salon (maladies professionnelles, stress au travail, accessibilité des bâtiments, emploi des seniors...) se déroulera lors des deux premières journées du salon.

Les thèmes des conférences :

- les cancers professionnels et la santé environnementale,
- les accidents domestiques,
- les accidents du trajet,
- le stress au travail,
- l'accessibilité des bâtiments,
- l'emploi des seniors,
- l'accès et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés,
- la pénibilité au travail,
- les troubles musculo-squelettiques,
- les aidants familiaux : être conjoint ou parent d'une personne handicapée,
- la lutte contre les discriminations,
- les accidents médicaux,
- l'accès aux assurances pour les personnes malades et handicapées,
- le plan d'égalité des chances de la région Rhône-Alpes.

Programme détaillé des conférences à retrouver sur le site www.salonserenite.com et en annexes

→ Le salon - du vendredi 15 au dimanche 17 octobre de 10h à 19h

Sérénité regroupe des exposants (entreprises, associations, collectivités...) proposant un accompagnement, des conseils et des solutions concrètes pour faire face aux 3 étapes clés d'un accident de la vie : au niveau de la prévention, de l'action curative et de la gestion de l'après.

Liste des exposants et plan du salon disponibles sur www.salonserenite.com

QUELQUES DÉFINITIONS ET DONNÉES CHIFFRÉES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Source : Ministère de la Santé et des Sports 2008 – www.sante-sports.gouv.fr

Les accidents de la vie courante sont des traumatismes non intentionnels qui concernent :

- les accidents domestiques se produisant à la maison ou aux abords immédiats,
- les accidents scolaires,
- les accidents de sport, de loisirs ou de vacances,
- les accidents survenant à l'extérieur.

Sont exclus : les accidents du travail, de la circulation, ceux liés aux éléments naturels, les suicides et les agressions.

Les accidents de la vie courante touchent chaque année 11 millions de personnes, causant près de 19.000 décès, soit 3,6% du total des décès en France. Ils touchent principalement les moins de 15 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans.

HANDICAP

Source : Insee octobre 2009 – www.insee.fr

Environ 2,3 millions de personnes vivant à domicile perçoivent une allocation, une pension ou un autre revenu en raison d'un handicap ou d'un problème de santé. Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Source : Conseil National de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) 2009 / chiffres 2008
www.cnamts.fr

651000 accidents ont été déclarés.

Près de 2 décès par jour.

37.422.365 journées d'ITT

ACCIDENTS DES TRAJETS

Source : CNAMTS 2009 / chiffres 2008 – www.cnamts.fr

85.442 accidents de trajet avec arrêt de travail

407 décès : première cause de mortalité au travail

5.393.824 journées d'ITT

MALADIES PROFESSIONNELLES

Source : CNAMTS 2009 / chiffres 2008 – www.cnamts.fr

Le nombre des maladies professionnelles explose (+8,7%), en particulier des troubles musculo-squelettiques et des cancers d'origine professionnelle.

45.411 personnes en maladie professionnelle

425 décès

8.709.700 journées d'ITT

SENIORS ET EMPLOIS DES SENIORS

Source : Ministère du travail et de la solidarité et INSEE 2009 – www.travail-solidarite.gouv.fr et www.insee.fr

En 2009, la France compte près de 19 millions de personnes de plus de 55 ans, soit 29,1%. La part des 55/64 ans est de 12,5% de la population française.

Concernant l'emploi des seniors, en 2009, 41,9% des 55-64 ans exerçaient une activité professionnelle.

Informations pratiques

Lieu : Double Mixte Lyon Villeurbanne

Dates : du vendredi 15 au dimanche 17 octobre 2010

Horaires : de 10h à 19h

Entrée : 5 euros

Renseignements : 04 72 69 57 62

Site Internet : www.salonserenite.com



Le Double Mixte Lyon-Villeurbanne
19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne
Parkings gratuits
Bus n°38
Tram T1 arrêt « La Doua-Gaston Berger »

Contact presse
Agence Bonne réponse
Marie Tissier / Nathalie Pradines / Marion Chazaud
Tél : 04 72 40 54 10 / 06 15 39 59 65
Mail : m.tissier@bonne-reponse.fr

ANNEXE - PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Animation : Laurence BUFFLIER, Nathalie GARRIDO et P. LONG CHANAY

→ Vendredi 15 octobre

- 10 h – 10 h 45** **Cancers d'origine professionnelle et santé environnementale**
 Intervenants : Alain BERGERET - Université Claude Bernard Lyon 1 - Professeur d'université spécialiste de la Médecine et santé au travail
 Pierre SARGOS - Président du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA)
 René Amalberti - Institut pour une culture de sécurité industrielle (ICSI)
- 11 h – 11 h 45** **Troubles musculo-squelettiques**
 Intervenants : Jérôme CHARDEYRON - Directeur des risques professionnels à la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Rhône-Alpes (CARSAT)
 M. LAURENSON - Représentant de la CFDT
 Martine BOUSSIER - Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEE) ALIMENTEC
- 12 h – 12 h 45** **Accident de trajet (Sécurité routière)**
 Intervenants : Jean PECHINOT - Responsable Indemnisation du dommage corporel à la Fédération Française des Sociétés d'Assurance - Département Automobile
 Michèle MERLI - Déléguée interministérielle à la Sécurité Routière
 Thierry FASSENOT - Représentant de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), spécialiste des accidents de trajet
- 14 h – 14 h 45** **Stress au travail**
 Intervenants : Thierry BRAILLON - Président de la Mutuelle Souffrance et Travail, Réseau Régional d'Accueil et Prévention
 Michel GRÉCO - Président de la FNATH du Rhône
 Philippe SARNIN - Université Lyon 2 / Maître de conférence à l'Institut de Psychologie
- 15 h – 15 h 45** **Accessibilité des bâtiments**
 Intervenants : Thierry DIEULEVEUX - Secrétaire général du Comité Interministériel du Handicap
 Marie-Odile NOVELLI - Vice-Présidente en charge de la politique de la ville à la région Rhône-Alpes
 Arnaud DE BROCA - Secrétaire général de la FNATH
- 16 h – 16 h 45** **Accès et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés**
 Intervenants : Gilbert NEVES - ADAPT
 Didier FONTANA - Directeur du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
 Gilbert LABAJ - Chargé de mission Handicap
- 17 h – 17 h 45** **Emploi des Seniors**
 Intervenants : Philippe LAFAYASSE - Directeur adjoint de la DIRECCTE
 Alexia DEVELAY - Chef de projet en charge des questions d'âge à l'OPCALIA (organisme paritaire collecteur pour la formation continue)
 Elisabeth PILOSU - Directrice des Ressources Humaines de Merck Santé

ANNEXE - PROGRAMME DES CONFÉRENCES

→ Samedi 16 octobre

- 10 h – 10 h 45** **Pénibilité au travail**
 Intervenants : Jean-Christophe SCIBERRAS - Directeur des Ressources Humaines de Rhodia
 Joseph MESSINA - Directeur de BTP Santé Prévention Centre Est
 Jean-François NATON - Conseiller confédéral de la CGT
- 11 h – 11 h 45** **Accidents domestiques**
 Intervenants : Luc MACHARD - Président de la Commission de sécurité des consommateurs
 Mme CHARDON - Responsable Prévention de la MACIF
- 12 h – 12 h 45** **Aidants familiaux**
 Intervenants : Jean-François CHOSSY - Député de la Loire
 Sylvie KACZMAREK - Chef de projet Chorum
 Mireille LEMAHIEU - Présidente d'Autisme France
- 14 h – 14 h 45** **Lutte contre les discriminations**
 Intervenants : Fabienne JEGU - Responsable Santé Handicap au sein de la HALDE
 Catherine TRIPON - Membre de l'Association Nationale des DRH (ANDRH) et Présidente de «Autre Cercle»
 Thérèse RABATEL - Adjointe à la Ville de Lyon en charge des droits des femmes et du temps de la ville
- 15 h – 15 h 45** **Accidents médicaux**
 Intervenants : Sabine GIBERT - Directrice juridique de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux (ONIAM)
 Claude RAMBAUD - Association LIEN
 Patrice PAPIN - Membre de la Haute Autorité de Santé et chirurgien orthopédiste
- 16 h – 16 h 45** **Accès et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés**
 Intervenants : Marie-Odile NOVELLI - Vice-présidente du conseil régional Rhône-Alpes en charge de la politique de la ville
 Dominique RONGIONE - Région Rhône-Alpes, conseiller sur les questions d'accessibilité
 Régis HERBIN - Région Rhône-Alpes
- 17 h – 17 h 45** **Accès aux assurances pour les personnes malades et handicapées**
 Intervenants : Emmanuel CONSTANS - Président de la commission de médiation AERAS
 Marc MOREL - Directeur du Collectif interassociatif sur la santé (CISS)
 Charles PATOUILLARD - Assureur AXA